



COMMUNIQUE DE PRESSE

Premier, Vallorbe, Vaulion, le 8 mai 2025

Parc éolien « Sur Grati » : c'est parti !

Les Autorités communales de Premier, Vallorbe et Vaulion ainsi que VOé éole SA se réjouissent de la décision du Tribunal fédéral rejetant intégralement le recours formulé à l'encontre des permis de construire relatif au parc éolien « Sur Grati ». Avec cet arrêt, le projet peut enfin aller de l'avant, 17 ans après son démarrage.

Le Tribunal fédéral a rejeté le recours déposé par Paysage-Libre Vaud et consorts contre l'arrêt de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal vaudois du 12 avril 2024, qui ne leur avait pas reconnu la qualité pour recourir. Les porteurs du projet, à savoir les Communes de Premier, de Vallorbe et de Vaulion, ainsi que VOé éole SA, se réjouissent de pouvoir avancer dans les prochaines étapes concrètes de la construction du parc, à commencer par la planification détaillée des travaux à venir.

De l'électricité pour toute une région

Le projet « Sur Grati » prévoit l'installation de six éoliennes à l'état actuel de la technique, dont la production, tenant compte de toutes les contraintes d'exploitation et mesures environnementales, couvrira l'équivalent de la consommation de 11'000 ménages. Pour mémoire, l'idée est née de la volonté des autorités des communes partenaires de s'engager en faveur de la production d'énergies renouvelables dans le Nord vaudois. Ainsi, le groupe VOé sera l'un des premiers distributeurs d'électricité en Suisse à produire localement l'entier de l'énergie électrique qu'il fournit à ses clients. Avec le développement du parc éolien, l'entreprise et les trois communes souhaitent renforcer leur engagement en faveur de la production d'énergies renouvelables et contribuer à la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050.

Une réalisation dans le respect des citoyens et de l'environnement

Pour les partenaires du projet, il est primordial que la réalisation du parc éolien soit effectuée dans le plus grand respect de la population, de la nature et de l'environnement en général, ce qu'atteste l'ensemble des études techniques et environnementales. A cet effet, la réalisation du projet inclut notamment la concrétisation des nombreuses mesures prévues en matière de compensation et de limitation des impacts sur l'environnement.

Le Groupe VOé en bref

Le groupe VOé est ancré et actif dans le Nord vaudois depuis 130 ans. Il poursuit une stratégie qui place le client au centre de ses préoccupations. Son capital est détenu à hauteur de 66% par les pouvoirs publics régionaux. VOé est actif dans les services de proximité dont la production d'électricité et de chaleur, la distribution d'électricité, de gaz et de chaleur, la diffusion des produits multimédia bli bla blo et Business ! (Internet, Mobile, TV et Téléphonie) ainsi que dans la réalisation d'installations électriques et d'installations de production d'énergie renouvelable (pompes à chaleur, installations photovoltaïques). Il s'engage aussi activement dans la transition énergétique grâce à de nombreuses prestations en matière d'efficacité énergétique. A ce jour, le groupe compte 180 employé(e)s dont 27 apprenti(e)s.

Contacts médias :

M. Stéphane Costantini, Syndic de Vallorbe, M. 079 466 75 41

M. Etienne Candaux, Syndic de Premier, M. 079 254 38 86

M. Claude Languetin, Syndic de Vaulion, M. 079 542 14 53

M. Thierry Zeller, Codirecteur général de VOé holding SA, M. 077 269 94 49